COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DU TIGNET DU 3 JANVIER 2023

Lors du C.A du 20 décembre 2022, le quorum n'ayant pas été atteint, une deuxième convocation du C.A. a été fixée au 3 janvier, avec le même ordre du jour.
Date de convocation des Membres du C.C.A.S. : le 22 décembre 2022.

Présents Claude SERRA, Maire - Françoise MACIA, Vice-présidente du CCAS – Jean-Luc LENI, Adjoint finances, membre élu - Nicolas FORRAY, membre Insertion mission locale Pays de Grasse - Claudie MORTIER membre association caritative « Restos du cœur ».

Absents Excusés : Monique MILLET, Conseillère municipale, membre élue a donné pouvoir à Jean Luc LENI - Valérie CHATELET, Conseillère municipale, membre élue a donné pouvoir à Claude SERRA, - Gérard BOUHOURS, président association AMAT a donné pouvoir à Françoise MACIA - Brigitte GIAIME, membre assistante sociale du Conseil Départemental.

Absentes : Nathalie BOUFFEROUK, Conseillère municipale, membre élue – Anne-Marie MARIN MONTORO, présidente association AMCVHS.

Après cette deuxième convocation, le C.A. délibère valablement sans condition de quorum (article L.2121-17)

Mr Le Maire ouvre la séance à 18h10.

Délibération n° 2023.001 : décision modificative n° 3

M. Jean-Luc LENI, adjoint finances, rappelle la délibération n° 2022.010 du 31.03.2022 adoptant le budget primitif 2022. Il expose aux membres du C.A. qu'il convient de modifier quelques inscriptions budgétaires, notamment le poste « aide d'urgence » trop faible qu'il convient de relever financièrement.

Social

Un point est fait sur l'étude de situations familiales dramatiques de nos administrés qui impliquent de la part du CCAS des recherches en investigations et démarches plus nombreuses, qui n'existaient pas dans le passé.

Par ex : Mme MACIA cite le cas d'une administrée qui a tenté de se suicider en se jetant du 3ème étage, hospitalisée 3 semaines à Pasteur, elle a été ramenée à son domicile, sans qu'une Assistante Sociale de l'hôpital n'ait pris les dispositions pour qu'elle soit accueillie dans une structure médicale privilégiant sa grande dépression mais aussi la rééducation à lui apporter, suite à sa fracture du fémur. Ce dysfonctionnement constaté, le CCAS a recherché l'établissement adéquat. Dans ce même laps de temps, le CCAS a recherché une place en maison de retraite pour son époux, âgé de 92 ans, atteint de la maladie d'Alzheimer, a un stade avancé.

D'autre part, de nombreux échanges ont été rendus nécessaires avec son médecin pour obtenir le dossier médical de Mme à faire parvenir à l'établissement d'accueil puisque nous avions une option de 8 jours pour cette place.

M. le Maire précise qu'il a adressé un signalement préparé par Mme MACIA pour le Procureur de la République car l'intéressée s'était confiée de sa détermination d'en finir avec la vie !

Parmi les sollicitations journalières, nous constatons des situations de plus en plus délicates, à savoir des problèmes familiaux, réclamant de notre part des investigations plus poussées pour faire un point sur l'environnement complet des familles et le bien fondé de chaque partie constituante et l'éventuelle saisine de l'Assistante Sociale Départementale.

Manifestations

- **SEMAINE BLEUE** du 3 au 9 octobre

A cette occasion, de nombreuses animations gratuites se sont déroulées chaque jour sur la commune et une sortie en car nous a conduit au Château de la Napoule à Mandelieu pour une visite très intéressante avec une guide qui a fourni en détails la vie exceptionnelle des propriétaires du château.

Depuis 3 ans, nous constatons une belle envolée des inscriptions à savoir :

- en 2022 : 268 inscriptions
- en 2021 : 224 inscriptions
- en 2020 : 126 inscriptions

- **NOEL 2022**

Nous avons remis cette année 230 colis gourmands contre 200 l'année passée. Nous avons privilégié, comme les 2 années précédentes, les commerçants locaux et les circuits courts.

A la question posée par Claudie Mortier de savoir comment ils avaient été remis, Mme MACIA précise qu'ils ont été distribués en Salle du Conseil les 15 et 16 décembre 2022. Les personnes absentes à cette période, sont venues les récupérer auprès du CCAS. Les personnes isolées et sans moyens de transport ont été livrées à domicile.

Pour la Mission locale du Pays de Grasse, M. FORREY remet en séance le rapport d'activité 2021 et précise que l'année 2021 restera une année singulière à cause de la crise sanitaire. Malgré cette situation, les résultats montrent que la mission Locale du Pays de Grasse affiche sa volonté d'accompagner chaque jeune à trouver le chemin de l'autonomie et celui de l'emploi. L'ambition ne s'arrêtant pas uniquement dans les dispositifs mais bien sur l'ensemble des thématiques de la politique de l'emploi et notamment en accélérant les recrutement sur le territoire et les aides à l'emploi de jeunes avec notamment : la prime à l'embauche, Les Parcours Emploi Compétences (PEC), les Contrats Initiative Emploi (CIE), les contrats en alternances, les emplois francs, l'obligation de formation jusqu'à 18 ans, les services civiques pour lesquels sont fixés des objectifs quantitatifs autour du principe fondateur de l'approche globale de l'accompagnement des jeunes.

C'est aussi le rendez-vous avec la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans la création « d'un véritable Service Public de l'Insertion et de l'emploi (SPIE) » : un service public conçu pour le public cible des bénéficiaires du RSA et des jeunes sortants de l'ASE.

Le défi est relevé dans le déploiement du plan de soutien à l'emploi des jeunes,

« Intense dans la reconnaissance du réseau « PORTAGE POLITIQUE FORT ! LOBBYING IMPORTANT », le 15.02.2021 nous étions dans un cadre inédit réunissant les Présidents et Directeurs, aux côtés de Stéphane VALLI, pour un temps d'échange en visioconférence avec Mme Elisabeth BORNE, alors Ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion ».

« Intense avec l'équipe de « Labûn'id » qui a connu une avancée importante avec la création de son studio de production. Le laboratoire d'expression et de participation des jeunes des Missions Locales avec une émission live révolutionnaire « JUNGLE » sur la Plateforme TWITCH, mais aussi « LIVE EMPLOI SUR TWITCH, INSIDE MIL O « OnVousVoitQuand ? Les Assemblées Générales de l'ARDML de l'UNML ainsi que le stand au salon des maires de France à Paris ont été l'occasion d'expérimenter un nouveau mode d'animation ».

« En conclusion, il nous appartient, à partir de 2022, de saisir l'enjeu qui nous attend et d'en définir les contours ».

M. le Maire et Mme MACIA remercient M. FORREY pour cet exposé bien détaillé des missions de la Mission Locale du Pays de Grasse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

MAIRIE de LE TIGNET (Alpes-Maritimes)